



Commune de Moiry

Juin 2026

Communications de la Municipalité



Bienvenue à M. Nicolas Valet, employé communal



Depuis le 1er mai 2026, M. Nicolas Valet a remplacé M. Alex Golay au poste d'employé communal à 100%. Au bénéfice d'une solide expérience, M. Valet a repris la gestion des multiples tâches de ce poste, tant au niveau de la conciergerie des bâtiments que pour les extérieurs, la déchetterie, etc...

Nous nous réjouissons de cette collaboration et vous remercions de lui réserver le meilleur des accueils.

Entretien des haies en bordure du domaine public

Les arbres, arbustes et haies plantés dans les propriétés bordières doivent être taillés de manière à ne pas masquer la visibilité en général, les signaux de circulation, les plaques de noms de rues et l'éclairage public, ni entraver le passage des piétons. Nous vous remercions de prendre les mesures nécessaires et restons à votre disposition pour tout complément d'information sur la législation en vigueur (RLRou – Règlement d'application de la loi sur les routes / CRF – Code rural et foncier).



Il convient de préciser que si aucun danger lié à la circulation routière n'est constaté, les travaux d'entretien du patrimoine arboré doivent uniquement être effectués entre le 1^{er} septembre et le 15 mars- (RLPrPNP – Règlement d'application de la loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager).

eDéménagement



Notre commune a adhéré à eDéménagement, permettant l'annonce en ligne d'un changement d'adresse. (Résidence principale uniquement)

Vous déménagez ? Rendez-vous sur la page **Contrôle des habitants** du site internet communal, et cliquez sur le lien *eDéménagement*. Pour pouvoir effectuer la démarche, il faudra encore que votre commune de destination ait également adhéré à eDéménagement. Vous pouvez le vérifier facilement sur la liste qui apparaît à l'écran. A noter que des restrictions sont également existantes dans certains cas (arrivée depuis l'étranger, personne mineure seule, etc....).

N'hésitez pas à vérifier au moment de faire vos cartons !

Le Dossier Electronique du Patient en bref (Communication du Réseau Santé Nord Broye- RSNB)



Le dossier électronique du patient (DEP) est votre dossier de santé en ligne sur la plateforme Cara, gratuit, hautement sécurisé et qui vous appartient. Il contient vos documents de santé et permet, avec votre autorisation, aux professionnels de la santé de consulter les données médicales qui sont pertinentes pour votre traitement. L'objectif est de rendre votre prise en charge plus efficace et plus sûre.

Les documents peuvent y être déposés et consultés :

- par vous-même ou votre représentant
- par les professionnel·les de santé que vous avez autorisés.

Il peut s'agir par exemple de votre rapport de sortie de l'hôpital ou d'un autre rapport médical, de votre carnet de vaccination, de la liste de vos médicaments, de résultats de laboratoire ou de vos directives anticipées.

Suite à l'annonce du Conseil fédéral du 5 novembre 2025, il est important de savoir que le **Dossier Électronique du Patient (DEP) n'est pas abandonné !**

Il restera pleinement valable jusqu'à son évolution vers le futur **Dossier Électronique de Santé (DES)**, prévu à l'horizon **2030**.

Pour plus de détails ou pour prendre rendez-vous, découvrez la communication détaillée du RSNB sur la page d'accueil de notre site internet ou au bureau de commune.

Chauffage à distance

La Municipalité rappelle aux clients du chauffage à distance qu'il est nécessaire de nettoyer les grilles d'entrée des aérochauffeurs, chaque année. Si vous avez besoin d'aide à ce sujet, n'hésitez pas à nous contacter.



Plan canicule 2026



Les périodes de canicule sont éprouvantes pour les petits et grands, mais en particulier pour les seniors. Prenez soin de vous et de votre entourage, en suivant les recommandations d'usage (se reposer, rester au frais, boire régulièrement, ...).

Si le plan canicule est déclenché par les autorités cantonales, la Municipalité prendra contact avec toutes les personnes de 75 ans et plus, afin de leur proposer l'aide nécessaire, sur une base volontaire.

En cas de besoin, vous pouvez contacter M. Lionel Tissot (079/638.58.68), délégué municipal dans le cadre du Plan canicule jusqu'au 30.06.2026. Dès le 1^{er} juillet, c'est M. Gilles Dolivo (079/263.64.06) qui reprendra cette gestion.

Tondeuses à gazon et engins similaires

Afin de respecter le bien-être de chacun, l'usage de tondeuse ou tout autre engin bruyant est à proscrire durant les horaires suivants :

- entre 22h00 et 07h00, ainsi que les jours de repos publics
- entre 12h00 et 13h00 ainsi que le samedi, avant 8h00 et après 19h00.



Ensemble contre les nuisibles

Que ce soit pour les **chardons**, la **vergerette annuelle**, mais aussi pour le **moustique tigre**, le **frelon asiatique**, le **scarabée japonais** ou encore la **pyrale du buis** (illustrés dans l'ordre ci-dessous), nous avons tous une responsabilité pour que la lutte contre ces nuisibles ou envahisseurs soit efficace.



N'hésitez pas à consulter le site internet communal à la page Vie Pratique, puis Nature et environnement, pour obtenir toutes les informations nécessaires pour lutter contre ces espèces et/ou annoncer leur présence.

142 – Numéro national pour l'aide aux victimes de violence



Vous êtes victime de violence et avez besoin d'aide ? Qui contacter en situation de crise ? Toute personne victime de violence en Suisse, nécessitant un soutien immédiat, peut joindre gratuitement le 142. Ses proches peuvent également appeler ce numéro. Pour tous types de violences physiques, psychiques ou sexuelles. Gratuit et confidentiel 24h/24h et 7j./7j.

Contrôle des habitants/Administration - Vacances

Veuillez prendre note des horaires d'ouverture du bureau du contrôle des habitants durant l'été :

Du 29.06.2026 au 19.07.2026 : **Ouvert sur rendez-vous**

Du 20.07.2026 au 09.08.2026 : **Fermé**

Du 10.08.2026 au 16.08.2026 : **Ouvert sur rendez-vous**

Nous vous conseillons de contrôler la validité de vos documents d'identité. En cas de besoin durant cette période, il est possible de prendre rendez-vous au centre de biométrie à Lausanne (Quartier du Flon – Tél. 0800.01.12.91). A noter que les cartes d'identité peuvent également être demandées dans n'importe quelle commune du canton.

Dossiers de construction : Nous précisons également qu'aucune publication d'enquête n'aura lieu durant les vacances scolaires, soit entre le 29.06.2026 et le 16.08.2026.



Travailleur social de proximité (TSP)



Notre TSP est disponible pour l'accueil des jeunes de 12 à 25 ans dans le cadre de questionnements en lien avec les dépendances, la recherche d'un emploi, la maltraitance ou tout autre sujet qui les interpelle. Accueil tous les jeudis de 17h à 19h à La Sarraz (Little Cabbage, Grand-rue 13).

Suppression du container Texaid à la sortie du village



Pour des questions de rentabilité, Texaid retirera le container à textiles qui est placé à la sortie du village en direction de Cuarnens, à partir de la fin du mois de juin. Un container à textiles reste disponible à la déchetterie.

Agenda



Vendredi 05.06.2026 : Balade nocturne sur inscription à Moiry de 21h à 23h avec le Parc Jura Vaudois pour découvrir la vie des chauves-souris dans notre village. En cas d'intempérie, la balade est repoussée au 19.06.2026.

Du 11.06 au 20.08.2026 : Les jeudis de Moiry. Soirées conviviales sur les terrasses de Moiry. Informations et lieux de rendez-vous prochainement affichés au pilier public.

Vendredi 12.06.2026 : Séance d'information sur le site du Giron Moiry-Pompaples à 19h.

Samedi 01.08.2026 : Fête nationale sur le site du Giron Moiry-Pompaples. Informations sur le papillon en annexe.

Du 12 au 16 août 2026 : Giron du Pied 2026 - Moiry Pompaples (*Jeunesses campagnardes*).

Plus d'info sur <https://moirypompaples2026.ch/>

La Municipalité vous souhaite un bel été et reste à votre disposition.

**Accueil familial de jour (AFJ)
Séance publique**



L'AFJ
c'est quoi ?

Pourquoi
choisir
l'accueil
familial ?

Et si vous
deveniez
AMF
(accueillant.e en milieu familial)

📅 Jeudi 18 juin 2026
🕒 19h30 - 21h00
📍 Château de la Sarraz - Salle du Mandrot
🍷 Apéro dinatoire offert

Envie d'en savoir plus ? →
📧 Inscrivez-vous jusqu'au 15 mai 2026
📧 familial@aras.vd.ch





GÉNÉRATIONS EN FORME

Pour que bouger rime avec liberté, gratuité et convivialité

Génération en forme - Séances d'activité physique (enfants, adultes, seniors) du 1er juillet au 28 août 2026

La Sarraz

- Parc du Château
les mercredis de 10h30 à 11h30 (dès le 1er juillet)

Morges

- Parc de l'Indépendance (kiosque à musique)
les vendredis de 10h30 à 11h30 (dès le 3 juillet)

Ouvert à toutes et tous - Gratuit - Sans inscription
Renseignement au 021 804 66 44

Bureau communal et contrôle des habitants / horaires d'ouverture

Lundi (en cas de séance de Municipalité) : 19h00 - 19h30 / Mardi : 14h00 - 18h00

Téléphone : 021/866.13.83 Mail : greffe@moiry.ch ou controledeshabitants@moiry.ch